



MOBILITÉ

Des lignes de bus 100 % accessibles aux vélos

Le Havre Seine Métropole et le réseau LiA installent des racks et bras à vélo sur 4 lignes de bus afin de les rendre 100 % accessibles aux cyclistes.

PUBLIÉ LE
2 AOÛT 2021



« Afin de permettre aux usagers de coupler l'utilisation des transports en commun et du vélo pour leur déplacement sur le territoire, nous avons souhaité que les nouvelles lignes de bus qui relient nos communes soient équipées de racks et bras à vélo. »

**Pascal LEPRETRE, vice-président de la
Communauté urbaine chargé de la mobilité et
Augustin BOEUF, conseil communautaire
délégué à la mobilité douce.**

Un nouveau système mis en service le 2 août

Dès le **lundi 2 août 2021**, tous les véhicules circulant sur 4 lignes du réseau **LiA** sont **100 % accessibles aux cyclistes** grâce à des **racks et bras à vélo**. Le Havre Seine Métropole est ainsi l'une des premières collectivités de France à adopter ce système.



Les 4 lignes concernées sont :

- **Ligne 11** : Montivilliers Gare <> Gare d'Étainhus - St-Romain
- **Ligne 12** : Le Havre Gares <> Gare d'Étainhus - St-Romain
- **Ligne 13** : Le Havre Gares <> Étretat Le Grandval
- **Ligne 21** : Montivilliers Gare <> Étretat Le Grandval

Jusqu'à 6 vélos à bord des bus

Sur les lignes 12, 13 et 21, six vélos peuvent être accueillis à bord (4 adultes et 2 enfants). **Sur la ligne 11, deux vélos** peuvent être accueillis, les véhicules étant

plus petits (midibus).

Ce nouveau service est offert sans supplément aux titulaires d'un titre de transport du réseau [LiA](#).

Tous les types de vélos – standard, VAE, pliant ou enfants – **peuvent être accrochés grâce à un système sécurisé et accessible en libre-service** sous réserve de places disponibles.

Par mesure de sécurité pour l'ensemble des usagers, le nombre de places vélos est limité dans les véhicules. L'accès au bus avec son vélo, même tenu à la main, ne peut être autorisé si les racks sont déjà occupés.

[CONSULTER LE MODE D'EMPLOI DES RACKS À VÉLO](#)